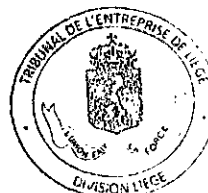


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21134298



04 NOV. 2021

Greffe

N° d'entreprise : **0545 820 384**

Nom

(en entier) : **T.R.H Liège**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Ile-Monsin 107 à 4020 Liège**

Objet de l'acte : Nomination du commissaire aux comptes

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2021 :

L'Assemblée générale décide, à l'unanimité, d'attribuer le mandat de commissaire aux comptes à la société à responsabilité limitée Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprise identifiée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE0429.053.863, domiciliée à Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J à 1930 Zaventem, représentée par DELAHAUT Delphine, Réviseur d'entreprises, pour une durée de trois (3) ans, comprenant l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021. Le mandat prendra fin à la date de l'assemblée générale clôturant les comptes au 31 décembre 2023.

Les honoraires annuels du commissaire s'élèvent à 23 000 EUR hors TVA, indexables chaque année sur base de l'indice de santé. La première indexation aura lieu en 2022.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par toutes les personnes présentes.

La séance est levée à 08h30 après lecture du présent procès-verbal.

Certifié conforme le 21 octobre 2021.

Pour certification conforme,

Pedro GUERRERO PADRON
Président

Le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 21/10/2021 se trouve en annexe.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).